

Experts-comptables et  
commissaires aux comptes associés

**« LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT »**  
**Association régie par les dispositions de la loi**  
**du 1er Juillet 1901**  
**64, Route d'Olivet**  
**45100 ORLEANS**

**EXERCICE 2011**

**Clos le 31 décembre 2011**

-----

**RAPPORTS PRESENTES**

**PAR**

**la S.A. Michel CREUZOT**

**Société de Commissaires aux Comptes**

**MICHEL CREUZOT**

S.A. au capital de 336 000 Euros  
R.C.S. Orléans 837.050.772  
N° TVA Intracommunautaire : FR 32 837 050 772

Siège Social : 19, rue de la Bosserie  
45504 GIEN Cedex

☎ : 02.38.67.08.05 / Fax : 02.72.34.22.01  
E-mail : mcreuzot@mcreuzot.com

*Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre d'Orléans*

8, rue Claude Lewy  
45073 ORLEANS Cedex 2  
☎ 02.38.66.36.61 / Fax : 02.76.34.19.96

60, faubourg d'Orléans  
45300 PITHIVIERS  
☎ 02.38.30.29.66 / Fax : 02.76.34.19.97

22, rue de la Gare - B.P. 2  
91670 ANGERVILLE  
☎ 01.64.95.38.07 / Fax : 02.76.34.19.94

17, boulevard Buyser  
45250 BRIARE  
☎ 02.38.31.20.34 / Fax : 02.76.34.19.95

4, Pierre Nobel  
45700 VILLEMANDOUR  
☎ 02.38.89.55.55 / Fax : 02.76.34.19.99

134 bis, route de Saint-Mesmin  
45750 SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN  
☎ 02.38.66.30.26 / Fax : 02.76.34.19.98



Certifié ISO 9001



## **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE 2011**

Clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **Loiret Nature Environnement**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...



## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

- Nous nous sommes attachés à vérifier les assertions de flux, de soldes et de présentation concernant les subventions octroyées à votre association.

- Nous nous sommes assurés de la conformité des éléments retenus pour la valorisation de la provision pour indemnités de départ en retraite et de la correcte information qu'il en est donnée dans en page 1 de l'annexe aux comptes annuels.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Orléans, le 5 mars 2012

**Le Commissaire aux Comptes,  
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,**

**S.A. Michel CREUZOT**



**Nathalie BONNET**  
Commissaire aux comptes  
Responsable technique



**Christian BAUDOUIN**  
Commissaire aux comptes  
Mandataire social

# BILAN au 31 décembre

LOIRET NATURE  
ENVIRONNEMENT

en €

ACTIF				PASSIF	
				2011	2010
<b>IMMOBILISATIONS</b>				90 847,88	103 442,89
	valeur d'acquisition	total amorti	valeur nette		
Terrain "Station"	9 270,81	-	9 270,81		
Terrain "Croix de Micy"	3 227,50	-	3 227,50		8 326,36
	<b>12 498,31</b>	<b>-</b>	<b>12 498,31</b>		
Logiciels	5 900,52	3 880,93	2 019,59		
Maison de la Nature & de l'Env.	68 602,06	68 602,06	0,00		
Aménagements de la M.N.E.	60 944,39	12 327,33	48 617,06		
Equipit caméra balbuzard	72 256,55	60 761,65	11 494,90		
Véhicules	36 768,50	27 737,00	9 031,50		
Matériels de bureau	1 149,14	1 149,14	0,00		
Matériels micro-informatiques	13 849,22	11 485,95	2 363,27		
Mobilier	7 899,51	7 872,01	27,50		
Autres matériels et outillages	12 777,39	11 609,60	1 167,79		
Matériels d'animation	28 794,96	25 167,00	3 627,96		
	<b>308 942,24</b>	<b>230 592,67</b>	<b>78 349,57</b>		
<b>CREANCES</b>				283 421,50	285 177,26
Clients - produits à recevoir		109 855,59			
Fournisseurs avances versées		400,00			
Subventions et autres créances		172 708,55			
Personnel et comptes rattachés		457,36			
<b>TRESORERIE</b>				60 386,37	62 992,88
Livret		25 123,39			
Valeurs mobilières		19 962,32			
Compte courant		15 168,84			
Caisse		131,82			
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				1 539,87	1 182,22
<b>TOTAL</b>				<b>436 195,62</b>	<b>452 795,25</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS et REPORTS</b>				117 208,24	108 881,88
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				10 516,91	8 326,36
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NETTES</b>				99 463,25	80 187,77
subventions brutes					222 003,26
amortissements des subventions					-122 540,01
<b>PROVISIONS POUR RISQUES (IFC)</b>				44 240,35	38 477,45
<b>FONDS DEDIES</b>				33 866,69	74 111,04
Engagements à réaliser sur subventions attribuées					
<b>DETTES</b>				122 705,18	137 220,75
Sociales et fiscales					35 046,52
Provision congés payés, RTT					44 037,00
Fournisseurs divers & charges à payer					38 920,09
Subvention à reverser					2 472,84
Personnel et comptes rattachés					2 228,73
<b>PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE</b>				8 195,00	5 590,00
<b>TOTAL</b>				<b>436 195,62</b>	<b>452 795,25</b>

# COMPTE DE RESULTAT

en €

CHARGES	2011		2010		PRODUITS		2011		2010	
<b>60-ACHATS</b>										
Achats pour stands	5 131,69	26 206,88	17 217,18		70-VENTES					
Eau, électricité, chauffage	1 440,57				Ventes diverses			2 409,98		220 965,34
Carburant	1 889,52				Animations et formations			36 029,00		
Fournitures, petits équipements	17 745,10				Inventaires et expertises			86 583,35		
					Remboursement déplacs, frais d'envoi			7 130,95		
<b>61-SERVICES EXTERIEURS</b>										
Prestations de services	84 211,19	104 152,17	148 871,70		<b>74-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>					
Locations et crédit bail	4 137,16				Municipalités (21 communes)			5 726,00		12 783,00
Entretien et maintenance	8 872,86				DREAL aide au fonctionnement associatif			3 000,00		
Assurances	4 198,32				<b>74-SUBVENTIONS &amp; CONVENTIONS SUR POSTES</b>					
Documentation et abonnements	1 976,64				Minist. Envir. - gestion Réserve Naturelle			113 000,00		152 252,87
Frais de séminaires	756,00				Conseil général 45 animation Réserve Naturelle			25 000,00		
					Contrats aidés			8 172,56		
<b>62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>										
Honoraires	3 140,80	39 042,28	44 276,32		<b>75-AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>					
Salons, conférences, expos, concours	4 666,86				Colisations			6 910,00		14 328,66
Frais déplacements, missions, réception	21 638,49				Droits d'auteur			1 646,00		
Affranchissements	5 336,73				Remboursements Formations et divers			4 329,44		
Téléphone	3 430,11									
Services bancaires	578,79				<b>76-PRODUITS FINANCIERS</b>					
Adhésions et cotisations diverses	250,50									
					<b>77-SUBVENTIONS/CONVENTIONS SUR OPERATIONS</b>					
<b>63-IMPOTS ET TAXES</b>					EUROPE-LEADER plan de gest. Rés.Nat					
Taxes / salaires et formation professionnelle	24 928,00	26 408,36	25 336,81		DREAL			1 951,27		291,96
Taxe foncière	1 041,00				ARS			9 000,00		
Taxes diverses	439,36				Région Centre - Convention Verte			12 000,00		
					Conseil Général 45			100 800,00		
<b>64-CHARGES DE PERSONNEL</b>					Agglo d'Orléans			8 950,00		
Salaires bruts	324 370,24	447 626,48	411 953,50		Communes - conventions sur projets			7 648,00		
Variation provision pl congés payés et RTT	9 320,00				Agence de l'Eau Loire-Bretagne			46 093,67		
Charges sociales	107 910,01				ADEME			56 283,60		
Organismes formation	2 599,68				CPNRC			6 000,00		
Gratifications aux stagiaires	3 426,55				ONF			17 625,00		
					GRAINE			23 718,65		
<b>65-AUTRES CHARGES DE GESTION</b>					Autres subventions			32 225,80		
Cotisations (dont Nature Centre / FNE)	886,48	8 662,17	9 570,66							
Droits d'auteurs, dons et divers	7 775,69				<b>77-AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
					Quote part annuelle subv d'investissement			15 953,51		19 072,12
<b>66-CHARGES FINANCIERES</b>					Dons			5 413,00		
<b>67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					<b>78-REPORT RESSOURCES NON UTILISEES/SUBV. ATTRIBUEES</b>					
<b>68-DOTATIONS ET PROVISIONS</b>					<b>79-TRANSFERT DE CHARGES</b>					
Dotations aux amortissements	21 010,81	26 773,71	57 525,64							
Dotations aux provisions	5 762,90									
<b>689-ENGAG. A REALISER SI SUBV. ATTRIBUEES</b>										
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	713 205,31	713 205,31	788 862,87		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			723 722,22		796 989,23
Résultat de l'exercice ( excédent)	10 516,91	10 516,91	8 326,36		<b>TOTAL GLOBAL</b>			723 722,22		796 989,23
<b>TOTAL GLOBAL</b>	723 722,22	723 722,22	796 989,23					723 722,22		796 989,23

communes

Ascoux
Beaugency
Bou
Chalette s/ Loire
Chateaufort s/ Loire
Chilleux aux Bois
Combleux
Jargeau
La Ferté St Aubin
Mardilly
Mareau aux prés
Malesherbes
Olivet
Orléans
St Denis en Val
St Hilaire St Mesmin
St Jean de Braye
St Jean de la Ruelle
St Jean le Blanc
Semoy
Villamandeur

# LNE – ANNEXE clôture des comptes 2011

## Règles et méthodes comptables

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changements de méthode

RAS

## Provision pour Indemnités de fin de carrière

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- ✓ Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- ✓ Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- ✓ Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les principales hypothèses retenues sont :

- ✓ Taux d'actualisation : 4,68 % (au 31/12/11) – Taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (obligations corporates AA) cf taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com).
- ✓ Revalorisation salariale annuelle +1,00 %.
- ✓ Taux de charges patronales (4% apprenti, 55% cadre, 45% non cadre).
- ✓ Droits conventionnels établis à partir de la convention collective animation.
- ✓ Taux de turnover : fort pour les apprentis, moyen pour les cadres et non cadres.
- ✓ Table de mortalité : INSEE 2009.
- ✓ Taux de départ volontaire 50%, taux de mise à la retraite employeur 50%.
- ✓ Age de départ à la retraite à taux plein : 65-67 ans.
- ✓ Salaire brut moyen mensuel : apprenti 450€, cadre 2700€, non cadre 1709,55€.

Compte-tenu de l'ensemble des paramètres retenus, le montant de l'engagement s'élève à **44 240,35€** au 31/12/11.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur le mode linéaire.  
Les durées d'amortissement prévues pour dépréciation des immobilisations sont :

- Logiciels 3 ans
- Immeuble 20 ans
- Aménagement des locaux 10 ans
- Installations, agencements de sites 5 ans
- Véhicules 5 ans
- Matériels de bureau 5 ans
- Matériels informatiques 3 ans
- Matériels d'ameublement 5 ans
- Autres matériels et outillages 5 ans
- Matériels d'animation 3 ans

### Immobilisations

Tableau des immobilisations	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
LOGICIELS	8 173,05	2 316,93	4 589,46	5 900,52
TERRAINS	12 498,31			12 498,31
LOCAUX	68 602,06			68 602,06
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	60 944,39			60 944,39
AMENAGEMENTS DE SITES	72 256,55			72 256,55
VEHICULES	36 768,50			36 768,50
MATERIELS DE BUREAU	1 452,52		303,38	1 149,14
MATERIELS MICRO-INFORMATIQ.	22 250,82	2 443,55	10 845,15	13 849,22
MATERIELS D'AMEUBLEMENT	9 119,10		1 219,59	7 899,51
AUTRES MATERIELS & OUTILLAG.	15 758,62	871,90	3 853,13	12 777,39
MATERIELS D'ANIMATION	32 314,45	2 790,40	6 309,89	28 794,96
<b>TOTAL</b>	<b>340 138,37</b>	<b>8 422,78</b>	<b>27 120,60</b>	<b>321 440,55</b>

Tableau des amortissements	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
LOGICIELS	8 173,05	297,34	4 589,46	3 880,93
TERRAINS	0,00			0,00
LOCAUX	68 602,06			68 602,06
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	6 232,89	6 094,44		12 327,33
AMENAGEMENTS DE SITES	53 864,72	6 896,93		60 761,65
VEHICULES	23 186,32	4 550,68		27 737,00
MATERIELS DE BUREAU	1 452,52		303,38	1 149,14
MATERIELS MICRO-INFORMATIQ.	21 148,99	1 182,11	10 845,15	11 485,95
MATERIELS D'AMEUBLEMENT	8 933,23	158,37	1 219,59	7 872,01
AUTRES MATERIELS & OUTILLAG.	15 209,96	245,79	3 846,15	11 609,60
MATERIELS D'ANIMATION	29 891,74	1 585,15	6 309,89	25 167,00
<b>TOTAL</b>	<b>236 695,48</b>	<b>21 010,81</b>	<b>27 113,62</b>	<b>230 592,67</b>



## Subventions d'équipements

Elles suivent les mêmes principes que les immobilisations qu'elles financent, aussi bien pour la date de mise en service, que la durée d'amortissement.

subventions d'équipement	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
report	180 130,78			180 130,78
RTEDF-caméra BBZ supplémentaire	15 000,00			15 000,00
LPO-caméra BBZ supplémentaire	5 000,00			5 000,00
Dons LNE (reçu 2010) RénovToiture	4 134,48			4 134,48
subv / matériels mis aux rebuts			17 491,99	-17 491,99
REGION (2011-2014) acompte 50%		13 500,00		13 500,00
REGION (2011-2014) à recevoir		13 500,00		13 500,00
Dons LNE (reçu 2011) RénovToiture		8 229,99		8 229,99
<b>TOTAL</b>	<b>204 265,26</b>	<b>35 229,99</b>	<b>17 491,99</b>	<b>222 003,26</b>

amortiss des subv d'équipement	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
report	124 078,49			124 078,49
amortissement 2011 (invest <2011)		15 496,15		15 496,15
subv / matériels mis aux rebuts			17 491,99	-17 491,99
REGION (2011-2014) acompte 50%		457,36		457,36
<b>TOTAL</b>	<b>124 078,49</b>	<b>15 953,51</b>	<b>17 491,99</b>	<b>122 540,01</b>

## Fonds dédiés

engagements à réaliser sur subventions attribuées	valeur brute à l'ouverture	Augmentation	utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager
Agence de l'Eau (JZP 2011)	9 177,00		9 177,00	0,00
ADEME (JZP 2011)	3 000,00		3 000,00	0,00
NORAUTO (ZP 2011)	6 000,00		6 000,00	0,00
DREAL (carnet B)	19 720,00		19 720,00	0,00
REGION (stratégie régionale biodiv)	25 400,00		25 400,00	0,00
EUROPE-Feader plan gest. Rés.Nat.	3 027,67		3 027,67	0,00
Agence de l'Eau (ZP 2011)	6 762,59		6 762,59	0,00
EUROPE-Leader (Val mare 2011)	1 023,78		1 023,78	0,00
Zéro Pesticide 2011 à solder		27 036,69		27 036,69
Nature en Ville Prix/MJN pour 2012		3 000,00		3 000,00
FNE lot Agir /MJN pour 2012		830,00		830,00
Concours scolaire 2011/2012		3 000,00		3 000,00
<b>TOTAL - compte 194100</b>	<b>74 111,04</b>	<b>33 866,69</b>	<b>74 111,04</b>	<b>33 866,69</b>

## Provision pour congés payés et RTT

Elle est calculée par salarié en fonction du nombre de jours acquis restant au 31 décembre.  
Le salaire brut de décembre sert de référence, il est multiplié par le nombre de jours acquis et divisé par 26 (\*), auquel est appliqué le taux de charges patronales et fiscales du salarié constaté au cours de l'année.  
Pour les CDD faisant encore partie des effectifs au 31 décembre il a été tenu compte des 10% d'indemnités de précarité.

provision pour CP, RTT, précarité	valeur brute à l'ouverture	Provision	Reprise	Valeur brute à la clôture
en jours	335,04	413,82	335,04	413,82
<b>montant brut</b>	<b>24 023,00</b>	30 072,00	24 023,00	<b>30 072,00</b>
<b>charges</b>	<b>10 694,00</b>	13 965,00	10 694,00	<b>13 965,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 717,00</b>	44 037,00	34 717,00	<b>44 037,00</b>

(\*) 52 semaines /12 mois = 4,33 semaines travaillées par mois. Droit à congés = 5 semaines x 6 jours.  
6 jours par semaine x 4,33 semaines = 26 jours travaillés par mois.

## Charges et Produits constatés d'avance

**Charges, pour 1 539,87€.**

Il s'agit principalement d'abonnements, d'adhésions et contrats de locations (prorata N+1).

**Les produits, pour 8 195,00€.**

Ce sont 595€ d'adhésions 2012 à LNE et une facturation au CNRS dont une partie des prestations restent à réaliser (pour 7600€).

## Charges à payer et Produits à recevoir

**Charges à payer, pour 6 504,76€**, il s'agit principalement de :

- d'une provision pour honoraires Commissariat aux comptes de 3 141€
- d'une facture pour l'achat de 250 exemplaires d'actes sur le colloque « Lynx »

**Produits à recevoir,**

- RAS

## Créances et dettes

comptes	Etat des créances	Montant	à un an	à plus d'un an
	<u>Autres créances clients</u>			
411100	factures animation et autres prestations	90 548,48	90 548,48	
416100	clients douteux ou litigieux	5 643,00	5 643,00	
418100	clients factures à établir	13 664,11	13 664,11	
	<u>Personnel et cptes rattachés</u>			
425200	avances permanentes	457,36	457,36	
	<u>Avoirs fournisseurs</u>			
	<u>Avances versées frs</u>			
409100		400,00	400,00	
	<u>Subventions à recevoir</u>			
441100	SUBV DIV	16 000,00	16 000,00	
441aelb	AGENCE DE L'EAU	28 141,80	28 141,80	
441cgene	CONSEIL GENERAL	16 975,00	16 975,00	
441cregion	REGION	26 120,00	26 120,00	
441europe	SUBVENTIONS EUROPEENNES (leader+feader)	80 930,98	80 930,98	
441rnf	SUBVENTION RNF	480,00	480,00	
441uniform	UNIFORMATION	4 060,77	4 060,77	
	<u>Autres créances</u>			
	<b>TOTAL</b>	<b>283 421,50</b>	<b>283 421,50</b>	<b>0,00</b>

comptes	Etat des dettes	Montant	à un an	à plus d'un an
	<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u>			
401100	Fournisseurs divers	3 616,68	3 616,68	
401cho	PEGGY CHOPIN	650,00	650,00	
401cihl	CIHL	298,61	298,61	
401dserv	Domicile service	187,20	187,20	
401fre	FREDON	18 040,00	18 040,00	
401ric	RICOH France	626,45	626,45	
404div	FRS D'IMMOBILISATION DIVERS	509,00	509,00	
408100	Factures non parvenues	404,72	404,72	
	<u>Personnel et cptes rattachés</u>			
401pasb	Personnel administr stagiaire bénévoles	2 228,73	2 228,73	
	<u>Charges sociales</u>			
428500	dettes provisions sur congés payés	30 072,00	30 072,00	
428600	dettes provisions sur charges de personnel	10 793,00	10 793,00	
431000	URSSAF	13 187,00	13 187,00	
431500	CPAM IJSS versées	651,39	651,39	
437500	IRCANTEC	1 575,36	1 575,36	
437350	CDC/CNP	3 151,77	3 151,77	
437600	PREVOYANCE	684,00	684,00	
438500	charges sociales sur congés payés	13 965,00	13 965,00	
	<u>Subvention sur contrat aidé à reverser</u>			
441asp	subvention ASP / contrat CIE	2 472,84	2 472,84	
	<u>Impôts et taxes</u>			
447110	Taxe sur les salaires	1 370,00	1 370,00	
447300	Taxe FPC	3 634,00	3 634,00	
	<u>Autres dettes</u>			
467250	Créditeur divers (diff de règl)	2 439,67	2 439,67	
491100	prov pour dépréciation des comptes clients	5 643,00	5 643,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>116 200,42</b>	<b>116 200,42</b>	<b>0,00</b>

## Autres informations :

Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants (loi du 23/05/2006) :

Les trois plus hauts cadres dirigeants comprennent les cadres dirigeants au sens de l'article L 212-15-1 du code du travail ainsi que les dirigeants de droits.

Compte tenu de la présence d'une seule personne rémunérée ayant la délégation de signature, il n'est pas communiqué, pour des raisons de confidentialité, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants.

**RAPPORT SPECIAL**

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.


#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Orléans, le 5 mars 2012

**Le Commissaire aux Comptes,  
Membre de la Compagnie Régionale d'Orléans,**

**S.A. Michel CREUZOT**



**Nathalie BONNET**  
Commissaire aux comptes  
Responsable technique



**Christian BAUDOIN**  
Commissaire aux comptes  
Mandataire social